



# Relancer l'économie: ce que les travailleuses et travailleurs des médias doivent savoir

le 11 juin 2020

Le secteur des médias était confronté à un certain nombre de défis importants avant la crise de la COVID-19, notamment une perte de revenus publicitaires au profit de géants du numérique comme Facebook et Google, des compressions et des fermetures de médias d'information locaux et régionaux, de plus en plus de « fausses nouvelles » et l'érosion du journalisme de qualité qui en résulte, ainsi que la perte massive d'emplois en raison de mises à pied, de fermetures et de restructurations. La pandémie mondiale nous a montré le rôle essentiel que joue un journalisme de qualité, centré sur la réalité locale, pour informer le public et responsabiliser les détenteurs du pouvoir. En fait, le nombre de lecteurs est monté en flèche depuis la mi-mars, et le nombre de téléspectateurs a augmenté de près de 50 %.

Après de nombreuses consultations publiques et analyses, au début de l'année 2020, le Groupe d'examen du gouvernement fédéral a publié ses conclusions finales concernant les révisions proposées à la législation et aux règlements régissant le paysage médiatique canadien. Le rapport du Groupe d'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications contient des douzaines de recommandations concernant le financement, la restructuration et la gouvernance des médias au Canada. La crise de la COVID-19 a frappé au milieu de ce processus qui n'arrive qu'une fois par génération, et il est essentiel que le gouvernement fédéral aille de l'avant dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans ce rapport. En même temps, en raison des effets de la pandémie et de la nouvelle baisse catastrophique des dépenses publicitaires, il est d'une importance vitale que les gouvernements apportent une aide d'urgence au secteur des médias en difficulté.

Bien que nous ayons constaté quelques mises à pied liées à la pandémie dans l'ensemble du secteur des médias, le taux de mises à pied chez les membres d'Unifor a été jusqu'à présent relativement faible par rapport à d'autres secteurs. De nombreux travailleurs et travailleuses du secteur des médias ont continué à travailler pendant la pandémie, bien que la plupart aient connu des changements dans leurs activités en raison de préoccupations liées à la santé et à la sécurité.





## À quoi peuvent s'attendre les travailleuses et travailleurs des médias au travail

Pour ceux qui ont continué à travailler pendant la crise, il existe des défis considérables en matière de santé et de sécurité causés par le besoin de contact avec le public lorsqu'ils sont sur le terrain, et avec les collègues de travail sur les lieux de travail. Des mesures spéciales de distanciation physique sont nécessaires, ainsi que des protocoles de dépistage et de surveillance pour prévenir les transmissions sur le lieu de travail. Il sera plus important que jamais que les employeurs, le syndicat, les membres de la base et les comités mixtes de santé et de sécurité travaillent ensemble pour développer des programmes de santé et de sécurité solides et basés sur les risques pour nos membres.

En même temps, il est clair que le coup asséné par la crise de la COVID-19, qui s'ajoute aux défis préexistants dans le secteur, a poussé certaines entreprises médiatiques au bord du gouffre. Unifor a travaillé avec le gouvernement fédéral pour s'assurer que les divers programmes de prestations d'urgence et de subventions salariales permettent de soutenir le mieux possible les travailleuses et travailleurs du secteur des médias, compte tenu des défis particuliers auxquels ce secteur est confronté.

# À quoi les travailleuses et travailleurs des médias doivent s'attendre de la part de leurs employeurs

Les employeurs du secteur des médias ont l'obligation de veiller à ce que leurs travailleuses et travailleurs soient en sécurité sur leur lieu de travail. Unifor estime que tous les employeurs doivent:

- Participer pleinement avec leurs employés et leurs syndicats, ainsi qu'avec leurs comités mixtes de santé et de sécurité, à l'élaboration et à la mise en œuvre de protocoles de retour au travail et de plans révisés de santé et de sécurité sur le lieu de travail;
- Fournir une formation adéquate, des EPI et des protocoles de santé et de sécurité pour assurer la sécurité et la protection des employés, et maintenir des niveaux de personnel suffisants pour que les travailleuses et travailleurs aient le temps de travailler en toute sécurité;
- Offrir une couverture étendue des prestations (y compris les prestations de santé et de retraite) aux travailleuses et travailleurs mis à pied;
- Participer au programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) du gouvernement fédéral, afin de ramener les travailleuses et travailleurs sur la liste de paie, et aider à faire campagne pour une extension du programme de la SSUC auprès des employeurs qui pourraient faire face à un délai de reprise plus long;
- Aider à inciter le gouvernement fédéral à mettre en œuvre les recommandations contenues dans le rapport du Groupe d'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications, afin d'apporter des améliorations structurelles à long terme qui aideront le secteur des médias à survivre et à prospérer.





# Ce dont les travailleuses et travailleurs des médias ont besoin de la part du gouvernement

Les gouvernements à tous les niveaux peuvent aider le secteur des médias en relevant les défis à court et moyen terme engendrés par la crise de la COVID-19, mais aussi en s'attaquant aux problèmes plus profonds et à plus long terme auxquels le secteur était confronté avant la pandémie. Ce qui implique de:

- Fournir des aides supplémentaires et prolongées (comme les programmes de la PCU et de la SSUC) aux travailleuses et travailleurs du secteur des médias et à d'autres qui sont confrontés à une perte d'emploi;
- Agir rapidement pour que les recommandations du rapport Groupe d'examen du cadre législatif
  en matière de radiodiffusion et de télécommunications soient transposées dans la législation et la
  réglementation, ce qui garantira que les géants du numérique paient leur juste part; établir un flux
  de revenus consistant et équitable pour les médias canadiens, et établir de nouvelles règles qui
  correspondent davantage au paysage médiatique moderne.

### Ressources supplémentaires

Unifor a lancé un portail d'information sur la pandémie à l'intention de ses membres à l'adresse <u>unifor.org/COVID19fr</u> et les encourage à consulter régulièrement le site pour obtenir des mises à jour.

Abonnez-vous à Unilien, le bulletin d'information national hebdomadaire du syndicat, à l'adresse unifor.org/sabonner et téléchargez l'application mobile d'Unifor sur votre téléphone intelligent.